

Résolution sur le sommet du G20 qui s'est tenu à Londres le 2 avril 2009

2009/2558(RSP) - 10/03/2009

Le Conseil a approuvé les modalités de la participation de l'UE à une réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G 20, qui aura lieu le 14 mars afin de préparer le sommet du G 20 sur la gouvernance financière internationale qui se tiendra à Londres le 2 avril 2009.

Une réunion informelle des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UE membres du G 20 s'est tenue à Berlin le 22 février. Le Conseil européen des 19 et 20 mars devrait approuver des messages communs en vue du sommet du G 20.

Le sommet de Londres réunira les chefs d'État et de gouvernement des économies développées et émergentes du monde ainsi que des représentants des institutions financières internationales, dans le but de déterminer les moyens de rétablir la confiance économique et la stabilité financière. Il fera suite à un sommet qui a eu lieu à Washington le 15 novembre, la première réunion du G 20 tenue au niveau des chefs d'État et de gouvernement.

L'objectif consistera à dégager un accord sur des mesures concertées pour relancer l'économie mondiale, la réforme et l'amélioration des systèmes financiers et les principes de la réforme des institutions financières internationales, à savoir le Fonds monétaire international, le Forum pour la stabilité financière et la Banque mondiale.

Le mandat de l'UE s'étendra aux questions suivantes:

- coordination internationale plus étroite des politiques macroéconomiques;
- régulation des marchés financiers mondiaux fondée sur une plus grande transparence et une plus grande responsabilisation;
- renforcement de la coopération entre les autorités financières au niveau international;
- renforcement du Fonds monétaire international;
- rôle des banques multilatérales de développement pour lutter contre les effets de la crise financière et économique, plus particulièrement pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.